SECRETAIRE JURIDIQUE

MODULE 1

1. UTILISATION DES OUTILS BUREAUTIQUES, INTERNET

Clavier

- Perfectionnement de la méthode
- Entraînement à la vitesse professionnelle

Traitement de texte Word

- Saisie, correction et impression de documents
- Mise en forme et mise en page de documents courts et longs
- Réalisation de documents en colonnes
- Création et modification de tableaux
- Publipostage ou mailing

Tableur Excel

- Création, modification et présentation de tableaux
- Création et recopie de formules de calcul simples
- Mise en page et impression
- Constitution de graphiques et intégration en traitement de texte
- Exploitation de bases de données

Environnement Windows

- Etude de l'environnement Windows
- Gestion des fichiers avec le poste de travail et l'explorateur
- Panneau de configuration et gestion des impressions

Internet

- Utilisation d'Outlook Express pour l'envoi et la réception de courrier électronique
- Composition et insertion d'adresses dans le carnet
- Création et chargement d'un message
- Insertion de documents en pièces jointes

MODULE 2

2. COMMUNICATION - EXPRESSION

La communication orale

- Résolution de problèmes
- Analyse et identification de situations
- Accueil téléphonique et gestion d'un standard
- Accueil des clients (entretien en face à face)

La communication écrite

- Rédaction d'un texte professionnel ou d'un courrier et amélioration de sa lisibilité par la présentation
- Transmission de messages écrits (rédaction, synthèse)

3. L'ENTREPRISE ET SON ORGANISATION

- Entreprise et organisation
- Techniques de classement
- Gestion des plannings et des rendez-vous

4. PRISE RAPIDE DE LA PAROLE, DICTAPHONE

- Acquisition d'une méthode d'écriture rapide « Alphasténo »
- Entraînement à la vitesse professionnelle
- Utilisation du dictaphone pour la frappe de textes et de courriers juridiques

MODULE 3

5. DROIT

Droit général

- Droit commercial
- Droit du travail et sécurité sociale
- Droit civil

Droit processuel

- Organisation judiciaire
- Compétence des juridictions
- Déclenchement de l'action en justice
- Voie de recours